

finance. Ce rapport est rédigé du point de vue de la finance orthodoxe. Or, je prétends que de ce point de vue, il manque de justification. Voici quelques mots qui sont très significatifs; ils se rapportent au budget actuel que la législature de l'Alberta dut remettre à plus tard, à cause des agissements des membres les plus actifs du Crédit social.

Nous devons attirer l'attention sur l'effort déterminé en vue d'augmenter les revenus durant l'année financière qui vient de se terminer et celle qui vient de commencer. Nous sommes d'avis que l'échelle des impôts dans l'Alberta pour l'année 1937-1938 sera approximativement la même que celle des autres provinces des Prairies, et nous ne sommes pas en mesure de dire si une autre augmentation des impôts serait pratique ou serait à souhaiter dans les conditions actuelles.

Oserai-je dire que s'il n'y a plus rien à faire, que ferez-vous? Le rapport déclare qu'on a fait tout ce qui pouvait être fait. Alors, que pouvons-nous prétendre de plus? Le rapport continue:

Le montant des revenus augmentés qui est utilisé pour dépenses supplémentaires au compte ordinaire peut être estimé à \$1.2 millions au regard de l'année 1935-1936. Comme dans le cas des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, nous sommes prêts à dire qu'il était impossible de réduire les dépenses au bas niveau des années de crise, et que certaines augmentations étaient inévitables. Les services d'instruction et d'hygiène publiques doivent être maintenus, et nous devons avoir égard à la conservation du réseau routier. Les sommes allouées pour les deux services mentionnés en premier lieu restent encore peu élevées.

Me permettra-t-on de faire une autre remarque? De l'avis de la finance orthodoxe, on a fait tout ce qui était possible. Et le rapport dit encore:

D'autre part, il nous semble que le montant prévu pour les dépenses au compte-capital relatives aux routes, aux ponts et à l'outillage dans le budget de 1937-1938, doit être considéré comme étant plutôt considérable si l'on ne perd pas de vue les exigences de la situation financière actuelle, et nous sommes enclins à croire que le programme est relativement plus vaste que celui qui est entrepris soit par le Manitoba, soit par la Saskatchewan.

Je ne veux pas dire qu'il y a une injustice dans les conclusions du rapport. Toutefois, à cause de la topographie de l'Alberta, nous devons nous rappeler qu'il est de la plus haute importance de maintenir les routes en bon état. C'est l'avis de la population et c'est l'avis que devrait partager le Gouvernement.

Parlons maintenant de ce qu'a fait la province. Nous voulons garantir notre taux d'intérêt. M. Aberhart l'a répété à maintes reprises. Nous voulons garantir le principal à ceux envers qui nous sommes endettés. C'est surtout en vue de maintenir l'intégrité du principal et d'assurer l'intérêt que nous nous enga-

geons de payer que nous avons recouru aux mesures extrêmes qui, à quelques égards, sont en honneur dans l'Alberta. Mais qu'auraient-ils pu faire de plus? Qu'aurait pu faire de plus un gouvernement quelconque, qu'il ait été libéral, conservateur, fermier-ami de l'Alberta, C. C. F., ou de toute autre nuance politique? Que pourrions-nous faire si un nouveau gouvernement était élu?

Qu'on me permette de parler pendant quelques minutes des besoins de l'Alberta. Je cite encore le rapport de la banque:

Les revenus et les recettes de capital prévus pour l'année 1937-1938 seront suffisants pour défrayer toutes les dépenses ordinaires, toutes les dépenses au compte-capital, et la part de la province dans les dépenses de secours directs.

Puis il ajoute:

Nous constatons que l'Alberta peut maintenir ses services administratifs aussi efficacement que le Manitoba ou la Saskatchewan, sans recevoir une aide supplémentaire.

Ici même, il y a une erreur dans le rapport de la Banque. L'auteur du rapport a supposé que le nouveau budget a été appliqué de façon qu'il a donné des résultats, ce qui n'est pas, car le nouvel exposé budgétaire n'a pas encore été voté. Il nous faut des fonds suffisants pour les besoins de l'administration, jusqu'à ce que le nouveau budget commence à produire des résultats. L'Alberta sera peut-être en état de subvenir à ses besoins, quand le fisc commencera à recueillir le produit des nouvelles taxes, mais elle a besoin d'argent maintenant. La province souffrira, si elle n'obtient pas les fonds. C'est ce qu'il faut signaler à tous les honorables députés. La réduction du taux de l'intérêt n'aide pas les particuliers en Alberta. J'entends par là qu'il n'aide pas les cultivateurs à faire leurs semailles ou à subvenir à leur entretien. C'est un facteur financier d'ordre gouvernemental. Il n'aide pas les particuliers, il consolide la position financière du gouvernement. Si l'Etat refuse à l'Alberta l'aide qu'elle demande, ce sera au détriment de la population elle-même qui, d'après tous les critères qui servent à juger les hommes, a fait tout son possible pour se tirer honorablement de la situation d'endettement dans laquelle elle se trouve malheureusement placée.

Maintenant, où l'Alberta se procurera-t-elle les fonds? Elle doit les obtenir du gouvernement fédéral. Plusieurs gens, comme il s'en est trouvé par tout le pays, diront: Oui, l'Alberta sollicite les deniers publics. Comme si l'Alberta n'était pas une partie du Canada! Mais les gens de l'Alberta payent des taxes à l'Etat. Depuis nombre d'années, ils acquittent leur pleine part des droits de douane au montant de 19 millions par année peut-être,